



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR AWTEA

La pratique des Arts Martiaux nécessite quelques règles élémentaires pour le respect de la vie associative et de chacun.

### LE LIEU, L'ÉCOLE (KWOON, DOJO, SALLE D'ENTRAÎNEMENT) :

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du local.
- Il est nécessaire de ne pas salir l'environnement de la salle avec des mégots, gobelets, papiers... Laissons notre local et son environnement propres !

### RÈGLES D'HYGIÈNE

- Ongles des pieds et des mains coupés et propres.
- Cheveux longs attachés.
- Tenue d'entraînement propre
- Chaussure d'arts martiaux, de lutte, chausson de Kung Fu ou de Danse pour la pratique de nos disciplines.

### RÈGLES DE SECURITÉ

- Le certificat médical d'aptitude à la pratique des Arts Martiaux est obligatoire.
- Tous les bijoux (bagues, alliances, collier, bracelets, montres, boucles d'oreilles...) devront être retirés pour la sécurité du pratiquant mais aussi pour éviter de blesser d'autres personnes.
- La prise de stupéfiants ou dopants est formellement interdite avant ou pendant le cours.

### LITIGE, RUPTURE ET EXCLUSION

- Toute personne par qui son comportement (à l'intérieur du local « kwoon » ou pendant un cours), sa mauvaise foi ou ne respectant pas le règlement, les enseignements, les pratiquants, les disciplines enseignées au sein de l'association et mettant en danger ses partenaires sera refusé ou exclu du cours.
- Par décision des membres du bureau et du responsable technique, il fera l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive de l'association.

